



Le budget 2023 fort bien équilibré

54 des 88 membres du Conseil général se sont réunis le 9 décembre pour le dernier Conseil de l'année. Après l'assermentation de quatre nouveaux membres, les deux préavis sur le budget 2023 et une demande de crédit de CHF 57'000.- pour le prolongement du couvert nord de la grande salle ont été acceptés.

Yann Perret, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Quatre personnes demandent à être assermentées ce qui porte le Conseil général à 92. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, les discussions autour du budget 2023 ont pu commencer.

Olivier Hähni, syndic, s'est chargé de commenter le budget 2023 qui prévoit un excédent de revenus de CHF 10'288.-. Les rentrées fis-

cales ont été évaluées sur une projection de 640 habitants avec un taux d'imposition de 74 points. Marc Thonney, président de la commission des finances, fait part de son rapport en mentionnant quelques points. L'excédent de revenus est très proche du budget précédent qui était basé sur un budget zéro. La commission relève encore que la commune n'a pas la main sur la prévoyance sociale et que tout dépend de la politique du gouvernement. **En conclusion, la commission des finances propose aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2023 ce qui a été suivi à l'unanimité.**

Pour suivre, le préavis en vue d'une demande de crédit de CHF 57'000.- pour le prolongement du couvert nord de la grande salle est alors présenté par le municipal des bâtiments Loïc Bardet. Pour rappel, un premier projet avait été déjà présenté par la Municipalité en 2016 avant d'avoir été retiré. Ce nouveau projet est une version simplifiée permettant de maintenir la cohérence avec

le reste de la grande salle. Jacques de Haller, président de la commission chargée d'étudier ce dossier, fait part de son rapport en relevant que ce projet est satisfaisant mais assez minimaliste en réponse aux délibérations passées du Conseil général et qu'il pérennise une situation provisoire qui a fait ses preuves. Après lecture du rapport de la commission des finances, **le Conseil général a accepté d'accorder ce crédit à l'unanimité.**

Au niveau des communications municipales, Loïc Bardet, passe en revue les bâtiments communaux et revient sur la crise énergétique. Il annonce que le PRU, point de rencontre d'urgence se trouve à la grande salle. Pour rappel, en cas de délestage électrique, tout sera coupé y compris les antennes téléphoniques. Les communes doivent prévoir un point qui sera équipé de moyens nécessaires, électricité, radio et téléphone qui fonctionneront même en cas de coupure de courant. De son côté, Gary Cherpillod donne quelques informations sur les coupes de bois et sur les différents chantiers liés au dicastère

des eaux. Gaël Manigley avise que la Municipalité a demandé des offres pour une remise à jour du parc d'éclairage public afin de procéder à des économies d'électricité. Une réflexion est également faite sur les coûts de transport des déchets. Afin de réduire ceux-ci, Raphaël Lanfranchi informe qu'il a été décidé d'augmenter la taille de la benne à verre avec le tri des trois différentes couleurs de verre ce qui permettra de toucher 2x plus de subventions. Le syndic a encore profité de prendre la parole pour relater les diverses sorties de la commune avec la sortie des «jeunes» citoyens au karting de Payerne et celle des aînés avec un repas à la grande salle.

Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales fait part de son rapport annuel. En guise de conclusion, Yann Perret annonce les dates des prochains Conseils en 2023.